

# BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON SPORTIVE 2022 / 2023



## Documents à fournir

- Le formulaire de demande de licence à la Fédération UFOLEP 84 (dûment complété et signé).
- Un certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux adhérents.
  - ⇒ Pour un renouvellement, répondre au questionnaire QS – Sport et signer l'attestation fournie.
- Le présent bulletin d'adhésion au VB LE THOR-GADAGNE.
- Les autorisations parentales (pour les mineurs).
- Un chèque de cotisation à l'ordre du VOLLEY CLUB LE THOR-GADAGNE d'un montant de 60 ou 80€ en fonction de la formule choisie.
  - ⇒ Possibilité de régler en 2 mensualités (Octobre & Décembre) – **Joindre les 2 chèques.**

## Informations de l'adhérent

Nouvelle adhésion  Renouvellement d'adhésion

Nom :	Prénom :
Date de Naissance :     /     /	Ville :
Tél Domicile :	Tél Mobile :
Email :	

## Cotisation

Formule Compétitif (80€ la saison)  Formule Loisirs (60€ la saison)

Pour la présente saison, il vous sera demandé de régler la cotisation annuelle d'adhésion **avant le 30 septembre 2022**. Un règlement en deux fois est accepté. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Volley-Club Thorois.

Règlement en :

Espèce  Chèque  Paiement en une fois  Paiement en deux fois

Je, soussigné \_\_\_\_\_, déclare que les informations fournies sont correctes et m'engage à régler la cotisation annuelle de la présente saison avant la date indiquée.

Lu et approuvé, à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/ 2022

Signature de l'adhérent